

Lyon, le 3 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chemin de Charbonnières reconfiguré et réaménagé rouvre à la circulation ce samedi 4 mai

Le chemin de Charbonnières relie les communes d'Écully et de Charbonnières-les-Bains à travers le site naturel du Vallon des Bois de Serres. Suite à un éboulement du talus, cet axe est fermé à la circulation depuis 2016. La Métropole a réalisé divers aménagements ainsi qu'un ouvrage d'art pour protéger le chemin des éventuels nouveaux glissements du talus. Ce vendredi 3 mai, Bruno Bernard, le Président de la Métropole de Lyon, a inauguré cette nouvelle voirie en présence des Maires de Dardilly, Rose-France Fournillon, de Charbonnière-les-Bains, Gérald Eymard, et d'Écully, Sébastien Michel. Le chemin va rouvrir à la circulation dès ce samedi 4 mai.

En novembre 2016, une partie d'un talus s'est éboulée chemin de Charbonnières, au niveau de la commune d'Écully. Par mesure de précaution, l'axe a été fermé à la circulation en attendant de sécuriser ce talus. Les projets de sécurisation ont fait l'objet de multiples hypothèses : construction d'une paroi clouée, d'un mur en gabions, d'un talus végétalisé. Cependant au regard des contraintes du site à la fois géologiques, techniques, environnementales, paysagères et fonctionnelles vis-à-vis des usages du chemin, ceux-ci n'ont pas obtenus d'avis favorables de la part des différents services instructeurs successifs.

En fin d'année 2022, un projet de construction d'un muret maçonné en pierre en contrebas du talus a finalement fait consensus. La mise en place de cet ouvrage s'accompagne d'une intervention en génie végétal afin de conforter le talus. Les travaux ont démarré en août 2023 et se sont poursuivis jusqu'à la fin d'année. D'une épaisseur de 70 cm, ce mur contient une armature intérieure suffisamment résistante pour tenir la poussée du terrain en cas d'effondrement.

En parallèle de la construction de cet ouvrage d'art, le chemin de Charbonnières a été réaménagé pour permettre une meilleure cohabitation entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons. La voie a été mise en zone 30 et en sens unique pour les automobilistes qui l'empruntent dans le sens Charbonnières-les-Bains vers Écully. Un double sens cyclable a également été intégré sur toute la longueur de cet axe et une zone de rencontre limitée à 20km/h a été créée au droit du nouveau mur. Une continuité cyclable entre le chemin de Charbonnières et l'avenue Guy de Collongues est également en cours de réalisation pour finaliser l'aménagement de part et d'autre du chemin. L'ensemble de ces travaux de réfection de la chaussée et de marquage se sont poursuivis jusqu'en avril 2024.

Pour permettre aux promeneurs de profiter de ce chemin en bordure du site naturel du Vallon des Bois de Serres, la voirie sera totalement fermée à la circulation automobile tous les dimanches (*à partir de 18 heures le samedi jusqu'à 18 heures le dimanche*). Une barrière manuelle, gérée par la Commune d'Écully, a été installée à l'entrée du chemin pour fermer l'accès aux automobilistes. Le dimanche, c'est donc un nouveau lieu de promenade qui va être ouvert entièrement et uniquement pour les piétons et les cyclistes.

Le montant total de la sécurisation et des aménagements du chemin de Charbonnières est de 750 000€.

Métropole de Lyon · Contact presse

Léa Cordonier – Mail. lcordonier@grandlyon.com – Tél. 06 98 73 61 96